

# Point de vue de la Confédération Européenne d'Aquariologie et d'Aquariophilie (CEAA)

## **PREAMBULE :**

Nous venons par cette intervention, vous préciser que notre **passion est indissociable du développement durable.**

L'élevage des poissons exotiques ne se contente pas d'une cage, de nourriture et de soins attentifs. Nous sommes obligés pour les animaux aquatiques de **recréer un biotope** (paramètres de l'eau, température, plantes, sol, bactéries, compatibilité intra et inter spécifiques, etc.). Tout ceci vit dans un contenant : l'aquarium.

## **Le STATUT de L'ANIMAL :**

La notion « **d'être sensible** » est une vieille **évidence** pour **nous qui observons nos amis** depuis des années. Pour notre activité cette notion est parfaitement encadrée par le code rural et le code de l'environnement. En ce qui concerne **le code civil**, introduire la notion de « **bien protégé** » nous paraît **positif à une condition** : Que l'Etat soit le seul à pouvoir se porter parti civil en matière de protection animal, car certaines organisations ont trouvé là, à l'aide des procédures, un moyen de financer leur activité et bien sûr, il y a un risque de dérapage.

En ce qui concerne **les instances de régulation**, dans le domaine qui nous concerne, nous sommes **prêts à partager notre expérience.**

## **L'ANIMAL dans la VILLE:**

A la lecture du rapport, nous avons l'impression que **l'animal de compagnie se résume au chien et au chat** et pourtant nombre d'espèces d'animaux domestiques et non domestiques tiennent compagnie à l'homme. En ce sens la définition dans les codes est très floue et incomplète. Pour les **animaux dangereux non domestiques** il existe une liste (arrêté du 21/11/1997) et la **nécessité de passer un**

**certificat de capacité pour les détenir.** Les chiens ne sont donc pas l'objet d'une focalisation.

Nous sommes **pour l'encadrement des ventes par petites annonces** et surtout celles par Internet (respect de l'animal et de l'acheteur).

La gestion des populations commensales par **la modification de leur environnement** (nous ne parlons pas des conditions d'hygiène et de salubrité) peut **conduire à des déséquilibres** naturels et à des catastrophes sur la flore et la faune.

## **ANIMAL, ECONOMIE et TERRITOIRE :**

D'après les rapports de ce groupe, celui-ci a travaillé sur l'élevage du « consommable » pour l'être humain. La *Welfare Quality* s'attache au bien-être des animaux de rente, c'est très bien. Nous, nous travaillons au bien-être des animaux non domestiques qui sont des êtres parfois très sensibles (stress pouvant entraîner la mort rapide).

## **CONCLUSION :**

**Bravo** sur la conclusion unanime du groupe N°1 sur **la notion « d'être sensible »** pour l'animal et s'il y a un point où nous sommes en plein accord avec les groupes, c'est **la nécessité de la formation, de l'éducation, de l'information, de la sensibilisation.** C'est une action que nous concrétisons dans nos associations et que nous défendons et rappelons à chacune de nos rencontres avec les ministères de l'agriculture et de l'environnement, ainsi que lors de nos rencontres avec le syndicat de l'animalerie (PRODAF). Nous pensons que **la concertation des différents acteurs dans le domaine est la meilleure solution pour préserver le bien-être animal.**